



# SYNDICAT DES EXPLOITANTS DE LA FILIÈRE BOIS

Paris, le 5 octobre 2020

**COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE – COMMUNIQUE DE PRESSE**

**FACE A LA CESSATION DE PAIEMENT DE FIBRE  
EXCELLENCE TARASCON ET A LA PROLIFERATION  
GALOPANTE DU SCOLYTE, LE SEFB DEMANDE AU  
GOUVERNEMENT D'AGIR D'URGENCE POUR  
PRESERVER L'AVENIR DE LA FILIERE BOIS**

## **De graves menaces économiques et sanitaires ...**

Avec, le 2/10/2020, la déclaration de cessation de paiement de Fibre Excellence Tarascon – malgré les efforts importants des exploitants-forestiers et des propriétaires privés pour continuer à approvisionner à moindre coût ce pôle industriel essentiel – c'est tout l'équilibre du Sud-Est de la filière bois qui se trouve aujourd'hui remis en cause avec 1 200 000 m<sup>3</sup> de bois d'industrie sans débouché et le risque de voir disparaître 3000 emplois directs et indirects.

Dans le grand Est et en Bourgogne Franche-Comté, ce sont désormais 9 millions de m<sup>3</sup> d'épicéas qui, depuis 2 ans, sont morts avec une progression géométrique de la pandémie qui atteint actuellement près de 700 000 m<sup>3</sup> par mois.

Pour Laurent Maréchaux, délégué général du SEFB « *Les conséquences cumulées de l'arrêt de Fibre Excellence Tarascon et les dommages du scolytes – dont les transformateurs français ne peuvent absorber la totalité des bois malades, soit un surplus actuel de près de 2,5 millions de m<sup>3</sup> – vont entraîner, si le gouvernement n'intervient pas d'urgence, un manque à gagner annuel de plus de 200 millions € (représentant 3 700 000 m<sup>3</sup> soit près de 10% de la récolte annuelle) pour les propriétaires (privés, communaux...) et les exploitants forestiers ; ce qui privera les premiers de ressources suffisantes pour reboiser et accélérera la disparition des seconds* ».

**Cette situation impose :**

- **de bâtir d'urgence un plan de sauvegarde pour Fibre Excellence Tarascon et de mettre en place un Fond de solidarité pour les exploitants-forestiers touchés par ce dépôt de bilan.**

Face à cette situation dramatique, le SEFB demande au gouvernement d'agir d'urgence en mettant en place, autour des Ministères de l'Economie, de l'Agriculture et de la Transition Ecologique :

- un **plan de sauvetage de Fibre Excellence Tarascon** qui permette une mutation progressive de cette entreprise vers une activité de production électrique à partir de biomasse, intégrant les ressources forestières de la région,
- un **fond de solidarité** pour les exploitants-forestiers touchés par ce dépôt de bilan leur permettant de survivre pendant cette période de mutation.
- **d'intervenir auprès de la DGAL pour qu'elle délivre des certificats phytosanitaires pour le traitement au Forester en container et zone dédié des épicéas scolytés et préserve ainsi les bois encore sains**

Afin de permettre l'export hors UE du surplus d'épicéas scolytés – comme le font les allemands qui ont exportés depuis le 1/1/20 vers la Chine 4 549 000 m<sup>3</sup>\* (versus 329 000 pour la France, soit 14 fois plus) et freiné ainsi la pandémie – le SEFB – rejoint sur ce point par les principaux syndicats de l'amont de la filière-bois - demande d'urgence au Ministre de l'Agriculture d'intervenir auprès de la DGAL pour que cette dernière délivre – suite à l'autorisation de mise sur le marché de l'Anses en date du 2/12/19 et aux précisions reçues de celle-ci le 16/09 sur les conditions d'utilisation à respecter pour protéger l'homme et l'environnement – des certificats phytosanitaires pour la traitement au Forester des bois scolytés en container et en zone dédiée.

- **d'organiser sans tarder une table ronde avec les différents acteurs de la filière bois**

Les menaces économiques et sanitaires qui pèsent actuellement sur la filière-bois et qui compromettent son avenir nécessitent enfin de réunir d'urgence ses

différents acteurs et d'organiser, dans la foulée, des Etats – Généraux de la forêt. Pour David Caillouel, Président du SEFB : *« L'arrivée de Julien Denormandie au Ministère de l'Agriculture, sa connaissance de la forêt et les propos encourageants qu'il tient sur notre filière, constitue une réelle opportunité de voir bouger les lignes. Si nous voulons mettre fin aux dysfonctionnements actuels et remettre la filière en état de marche en prenant en compte les enjeux économiques et phytosanitaires actuels, il est urgent de rassembler, sans tarder, autour d'une même table ses différents maillons ».*

\*source douanes chinoises

### **A propos du SEFB (ex-SFB)...**

Créé le 10 mars 2016, le Syndicat des Exploitants la Filière Bois (ex-SFB) regroupe dans un esprit constructif et fédérateur la grande majorité des exploitants forestiers-négociants, représentant un C.A.H.T cumulé de 340 millions € et plus de 5 millions de m<sup>3</sup>, avec un triple objectif :

- Défendre le métier d'exploitant-négociant – plaque tournante indispensable pour optimiser la ressource forestière – aujourd'hui menacé,
- Garantir, dans un esprit gagnant – gagnant, un accès égalitaire et transparent pour tous aux ressources forestières à travers :
  - . le retour aux ventes des bois sur pied,
  - . une labellisation par lot et non par entreprise des chênes français,
  - . des contrats de préférence assurant aux transformateurs la priorité à prix égal sur les bois susceptibles d'être exportés,
- Développer une vision harmonieuse de la Filière Bois prenant en compte les attentes et les besoins des différents acteurs (propriétaires, experts, exploitants, transformateurs, exportateurs...) afin de préserver son équilibre, pérenniser nos forêts et assurer une gestion durable de celles-ci..

**Syndicat des Exploitants la Filière Bois - 149, avenue du Maine 75014 Paris**  
**Tél : 0637135394 - Mel : [sefbois@gmail.com](mailto:sefbois@gmail.com) – site internet : [www.sefbois.com](http://www.sefbois.com)**